Assemblée générale 2017 du CVBM
convoquée le 14 janvier 2018 à 14h30

La séance est ouverte à 14h58

Le quorum est atteint avec 33 membres présents ou représentés (10 pouvoirs) sur 48 inscrits.

Le président souhaite la bienvenue, remercie et présente ses vœux à la nombreuse assemblée, souhaitant que le CVBM et la SCI Saint Julien restent des associations actives et durables.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG 2016

Approuvé à l'unanimité

ALLOCUTION DU PRESIDENT ET RAPPORT MORAL (Marc BLONDEAU)

ACTIVITE du CLUB :

Remerciements aux divers participants à l'activité du club que ce soit pour naviguer, pour organiser les régates ou pour les autres tâches qui ne sont pas toujours visibles au néophyte : s'impliquer dans le jury, l'arbitrage, les taches d'entretien, d'accueil, de cuisine et d'approvisionnement (particulièrement pour les Pieds Gelés Habitables et Dériveurs), l'informatique et la rédaction de documents en passant par la comptabilité etc.

Pour tous ceux qui n'ont pu participer toutes à ces activités (dont la journée verte et +) les photos du site sont là pour revoir les manifestations de notre club. Site qu'il faut alimenter et faire vivre pour informer et attirer l'attention de nouveaux adhérents. Il faudrait trouver des idées pour rendre le site plus attrayant.

Une fête est prévue pour les 70 ans du CVBM et nous pensons éditer un livret sur l'histoire du club avec des photos d'époque et contemporaines. Il sera en vente au profit du club.

Le club a besoin de renouveau en essayant de maintenir et de trouver de nouveaux sportifs afin d'avoir un équilibre financier acceptable pour notre pratique de la voile sur notre plan d'eau.

L'étude de la nouvelle tarification lancée après l'assemblée 2016 est finalisée : un groupe de travail s'est penché sur la question et ses travaux seront exposés en détail lors de cette séance.
La tarification est fondée sur ce principe de base :
D'une part une diminution de tarif sur l'implication active des usagers faisant naviguer leur voilier et participant à la vie du CVBM qui assurent la pérennité du club. D'autre part pour les voiliers statiques (non actifs et ne participant pas à la vie du club) une majoration sera établie !

ACTIVITE NAUTIQUE :

<u>15 régates batilus</u> ont été courues cette année.

<u>2 Challenges</u> : Claude Debergue, Les Guinguettes, Maurice Pillon annulé faute de vent.

<u>Sorties collectives à l'extérieur</u> : 3 gros déplacements avec les habitables et quillards

- La Descente de la Seine au Pecq : 35 voiliers participants (6 voiliers CVBM : 4 habitables 2 quillards), 13 licenciés du club !
- Les 6 heures de Vaux : 35 voiliers participants (5 voiliers CVBM ,4 habitables 1 quillard 10 licenciés)
- Le ruban bleu de Triel :33 voiliers (2 habitables CVBM 5 licenciés)

Il faut rappeler que tout ceci n'a pu se réaliser qu'avec la volonté de certains qui ont souhaité aller ailleurs pour participer à une belle journée ponctuée de bonnes émotions sur ces plans d'eau de l'ouest parisien. Ces échanges avec d'autres clubs du circuit IDF permettent de les voir venir chez nous en retour de notre participation chez eux !

<u>En individuel</u> : Chantal Lavisse équipière de Melimélo et Bruno Bénédictus sur Finn ont régaté en externe.

Les fruits de ces efforts ont permis d'avoir pour la ZACCA de VGA d'avoir15 voiliers (10 en 2016)

Pour les Pieds Gelés Habitables : 22 voiliers, chiffre non atteint depuis 2008 !

Les Pieds Gelés Dériveurs n'ont pas été oubliés avec 16 voiliers cette année !

L'année dernière nous avions fait deux sorties habitable, trois cette année avec la participation de plus du double de personnes à ces régates :il faut donc continuer dans cette voie ! Ceci permet d'avoir un club plus visible de l'extérieur donc plus attirant.

La choucroute des pieds gelés habitable a été une réussite grâce aux préparatifs de MM et Mmes Morel et Fève (ces derniers venus spécialement). Merci pour leur aide précieuse car presque 50 repas, ce n'est pas du gâteau à préparer !

Beaucoup nous ont donné rendez-vous à l'année prochaine.

LES MOYENS MATERIELS DU CLUB :

Les voiliers :
4 habitables (le maraudeur a été vendu cette année).
9 dériveurs : 3 snipes, 2 lasers, un topper, un 420, une caravelle, et un stern.

La démarche est d'offrir aux nouveaux arrivants une flotte accessible pour apprendre à naviguer sur notre plan d'eau. Cette option a fait ses preuves.

Cette politique définie par mon prédécesseur a l'intérêt de pouvoir attirer des nouveaux non-propriétaires et d'étoffer nos rangs mais il faut aussi définir les contraintes que cela implique : l'entretien de ces voiliers !

Après une période d'un an d'usage gracieux, les charges des habitables du club seront payantes : un tarif usager-voilier-club pour aider aux dépenses est mis en place.

Le club incite toutefois à l'acquisition d'un voilier privé qui permet d'avoir son propre matériel souvent plus performant ! deux nouveaux Vent d'Ouest privés sont arrivés cette année.

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURE et ENTRETIEN BATIMENTS

C'est un point important de la vie du club car financièrement l'on ne peut faire faire tous les travaux : c'est trop coûteux ! Nous essayons donc de faire nous-mêmes en fonction de nos compétences et de notre temps.

Cette année un chalet dévolu au rangement du matériel habitable club a été réalisé collectivement. Il est fini mais nécessite d'être aménagé intérieurement pour être opérationnel (étagères, etc).

Le hangar à moteurs a été débarrassé puis nettoyé et le sol recouvert de gravillons.

Les 4 Habitables ont été nettoyés à fond, intérieur et extérieur, pendant la saison ; il faudra veiller à continuer pour qu'ils restent présentables.

Pour certains, des réparations ont été entreprises : coffres étanches éclair rouge, saumon de quille et pied de mât du corsaire, trappe de baille à mouillage, vaigrage gratté et enlevé sur l'éclair, Changement de cordages, nouveaux pare-battages, étanchéité hublots et numéros conforme aux voiles, etc…

Il reste deux chocs à réparer aux beaux jours sur l'éclair rouge et sur le first 18 Zac Zac.

Amateurs de résine il y a du travail !

Tous les voiliers club sont démâtés et prêts à passer l'hiver au sec sous le hangar ou sous des bâches.

Un gros arbre a été coupé par une entreprise, un autre a été élagué par nos soins lors de la journée verte avec l'équipe des bucherons du CVBM.

Un ponton qui coulait a été sorti de l'eau avec le bateau sécurité et la grue. Il est réparé, bois changé, fûts de flottabilité changés.

Un compresseur a été acheté pour remplacer celui défectueux qui a pu toutefois être réparé. Il y en a un en secours pour gonflage pneus.

La grue a été testée par DEKRA pour 2018

Les extincteurs révisés, certains sont à changer en 2018.

La vieille voiture est partie chez un collectionneur…. et a été remplacée par la remorque double pour dériveurs, réparée elle aussi.

La 3eme sécu orange a été réarmée, elle est pratique et utile en secours ou pour être mise à l'eau plus rapidement.

Les moteurs du club sont à réviser après cette saison : l'un d'entre eux s'est arrêté subitement.

Un des hangars club doit être revêtu par des tôles étanches : travaux à prévoir au printemps maintenant.

TRAVAUX ADMINISTRATIFS :

Nos assureurs ont été consultés pour évaluer notre couverture actuelle, ils nous ont rencontrés sur place et ont permis de faire quelques modifications utiles.

Visites à notre banque SG Créteil pour obtenir des tarifs les plus avantageux.

Le quai s'abime et le ciment se délite côté gauche vu du CVBM.

Nous avons fait venir tous les acteurs supposés concernés par cette réfection : le port de Bonneuil, VNF, les services techniques ville de Bonneuil et ville de Créteil : une réponse de leur part est attendue pour connaitre leur position à ce sujet.

Les impôts ont augmenté de façon substantielle : 2 450€ au lieu de 1 411€. Nous nous sommes démenés pour que l'augmentation soit ramenée à 1 800€.

Une action à deux reprises a été menée pour minimiser l'augmentation progressive qui nous sera appliquée.

La vedette abandonnée SIAGA : VNF a lancé une procédure d'abandon de navire. Elle doit arriver à terme bientôt en espérant que cette affaire sera résolue sans que le CVBM ne soit mis à contribution financière. Nous ne souhaitons pas que VNF nous la donne !

Travaux de rédaction de dossiers de subventions : attention, elles sont et seront de plus en plus difficiles à obtenir. Il ne faudra pas compter sur cette opportunité dans l'avenir.

Réunions des instances de la FFV : Ligue IDF et CDV 94.

Réception de lots au Service des Sports de Créteil pour les Pieds Gelés, etc)

Approuvé à l'unanimité

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NOUVELLE TARIFICATION

Cette décision de travailler sur le sujet a été formulée à l'AG 2016.

De nombreuses réunions lancées par le comité directeur : en déléguant un groupe qui a travaillé en vue de l'élaboration d'un projet permettant l'équilibre financier du club tout en maintenant son attractivité.

L'implication et l'avis de la SCI a été utile pour trouver un équilibre dans nos choix tarifaires car il ne faut pas oublier que la SCI et le CVBM sont concernés par cette nouveauté.

Le document distribué synthétisé par Jean ANTOINE vous permet de voir ce qu'il en est.

La cotisation sera fixée au regard de l'activité de l'année précédente.
La cotisation peut être modulée en cours d'année (par exemple pour une personne qui décide d'utiliser un bateau-club en cours d'année)
Les cas très particuliers seront jugés en comité directeur.

Réduction de 60€ pour les porteurs de part SCI St Julien sur 1 cotisation bateau agréé ou prêt de bateau et ce quelque soit le nombre de parts.

Cette modification permettra d'équilibrer les comptes du club.

Si un problème majeur apparaissait, veuillez contacter le Comité Directeur.

La conclusion sous forme de synthèse est à approuver pour application en 2018.

TARIFS 2018				
Cotisations membres	CVBM	Licence FFV	Total	
Adultes	150,00€	56,00€	206,00€	
16-18 ans	80,00€	56,00€	136,00€	
16 ans	50,00€	28,00€	78,00€	
Familles* (couple pratiquant)	230,00€	112,00€	342,00€	
Familles (conjoint non-pratiquant)	180,00€	56,00€	236,00€	
Cotisations bateaux	Agréé	Prêt club	Agréé non-actif	Non-agréé
Habitables	300,00€	150,00€	375,00€	
Quillards de sport	220,00€		275,00€	
Dériveurs	160,00€		200,00€	
				450,00€
Abattement annuel de 60,00€ pour les porteurs de part(s) SCI				

*La licence du conjoint est indispensable pour manutentionner les bateaux et pour naviguer comme barreur ou équipier.

Les enfants mineurs de cotisants ne sont redevables d'aucune cotisations mais doivent être titulaires d'une licence fédérale pour naviguer.

Rappel : les licences temporaires 1 jour coûtent 14,00€
'' '' 4 jours '' 28,00€

Approuvé à la majorité (0 contre, 5 abstentions, 28 pour)

COMMUNICATION SCI ST JULIEN (Jean-François RENOUX)

A ce jour, 44% aux mains de membres actif
42% '' de retraités

Dans la mesure où 14% des porteurs de parts ont disparu ou ne répondent pas aux courriers, une nouvelle disposition (clause de mandat irrévocable) est liée à l'achat d'une part : l'acheteur s'engage à revendre sa part le jour où il quitte le club (ou si le club constate que la cotisation n'est pas payée. En cas de décès, le mandat est activé automatiquement.

Cette disposition s'applique à partir de 2018 (elle ne peut pas être rétroactive, sauf à signer un avenant).

Il y a actuellement 2 vendeurs de parts SCI (500€ + 25 € de frais d'enregistrement). Il est important que des membres du club se portent acquéreurs pour maintenir la SCI.

RAPPORT SPORTIF (Philippe ROY)

Année correcte au point de vue des participations aux régates comptant pour le championnat fédéral

6 Heures de Vaux : problème lié au changement de classement qui a fait que sur 35 bateaux, 20 n'ont pas pu être classés en raison d'un temps limite annoncé dans les instructions de course. En 2018, le club reviendra à l'ancien système.

Le recul en HN Habitables est dû aux 6h de Vaux et à la non-inscription de certaines régates au calendrier fédéral.

Le classement fédéral court de novembre 2016 à novembre 2017.
Le club est passé de la 344ème place à la 341ème.
63 skippers classés et 97 équipiers classés

Résultats saison 2017

DERIVEURS

* **Challenge Jacques Martin (5 A) (C.V.C.E.P. Saclay) *Finn* 5 mars 2017**
  - **6** Bruno Bénédictus

* **Régate de ligue (5 A) (C.V.Centre - Cerdon du Loiret) *Finn* 13 au 14 mai 2017**
  - **20** Bruno Bénédictus

* **Régate Weta,Finn,Dinghy 12 (5 B) (C.V.Moisson-Lavacourt) *Finn* 21 au 22 oct. 2017**
  - **5** Bruno Bénédictus

HABITABLES

* **Championnat de ligue (5 A) (C.V.Dennemont) *Osiris Habitables* 13 au 14 mai 2017**
  - **16** Chantal Lavisse

* **Challenge des Guinguettes (5 B) (C.V.B.M. Créteil) *Osiris Habitables* 21 mai 2017**
  - **1** Marc Blondeau et Philippe Roy
  - **2** Jean-Claude Gillet et Christian Paulet
  - **3** Jean-François Renoux et Frédéric Blondeau
  - **4** Chantal Lavisse et Gilles Carnelez
  - **6** Jean-Paul Harmand

* **Descente de la Seine (5 A) (Y.C. Le Pecq) *Habitables - quillards de sport* 11 juin 2017**

  Habitables
  - **2** Marc Blondeau, Philippe Roy et Gaétan Rauch
  - **9** Basile Soulebot et Bruce Commeau
  - **10** Chantal Lavisse et Jean-Claude Gillet
  - **12** Bruno Bénédictus

  Quillards de sport
  - **6** Jean François Renoux et Eric Louveau
  - **9** Frédéric Blondeau et Bernard Baray

* **Les 6 h.de Vaux (5 A) (C.V. Vaux sur Seine) *Osiris Habitable* 24 septembre 2017**
  - **DNF** Marc Blondeau et Philippe Roy
  - **DNF** Jean Claude Gillet et Chantal Lavisse
  - **DNF** Bruce Commeau et Christian Paulet
  - **DNF** Bruno Bénédictus et Christophe Vacher
  - **RET** Bernard Baray et Frédéric Blondeau

* **le Ruban Bleu (5 A) (Y.C.T. Triel) *Osiris Habitable* 1 octobre 2017**
  - **13** Jean-François Renoux
  - **20** Marc Blondeau, Chantal Lavisse et Jean-Claude Gillet
  - **21** Basile Soulebot et Thierry Betourné

* **Challenge Zacca (5 B) (V.G.A. Saint Maur) *Osiris Habitable* 19 novembre 2017**
  - **2** Marc Blondeau, Philippe Roy
  - **4** Jean Claude Gillet, Chantal Lavisse
  - **5** Bernard Baray, Frédéric Blondeau
  - **6** Basile Soulebot, Thierry Betourné
  - **7** Maxime Sainson, Christian Paulet
  - **9** Jean-François Renoux, Arnaud Champagne de Labriolle

* **Pieds Gelés Habitables (5A) (C.V.B.M. Créteil) *Habitables* 26 novembre 2017**
  - **4** Marc Blondeau et Philippe Roy
  - **6** Jean-François Renoux et Eric Louveau
  - **10** Bruce Commeau et Christian Paulet
  - **11** Basile Soulenot et Thierry Betourné
  - **14** Maxime Sainson et Christophe Vacher
  - **16** Jean-Claude Gillet et Chantal Lavisse
  - **18** Arnaud Champagne de Labriolle et David Agniel
  - **21** Jacques Bodart et Gaétan Rauch

RESULTATS DERIVEURS 2017

* **Championnat de France des clubs 2017 – Dériveurs** (au 27/11/2017)
  - Classement club: **341** Division régionale (**2016** = 344)

* **Challenge départemental interdériveurs du Val de Marne 2017** : pas de résultats

* **Challenge Sud Francilien 2017 (91, 94, 77)** : pas de résultats

CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL FEDERAL 2017 (au 27/11/2017) (DERIVEURS)

Classement
- **11097** : Philippe Roy - Nationale 5
- **11097** : Marc Blondeau - Nationale 5
- **11525** : Bruno Bénédictus – Nationale 5
- **12854** : Gaétan Rauch - Nationale 5
- **13458** : Chantal Lavisse - Nationale 5

RESULTATS QUILLARDS DE SPORT 2017

* **Championnat de France des clubs 2017 – Quillards de sport** (au 27/11/2017)
  - Classement club: **147** Division promo (**2016** = 0)

CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL FEDERAL 2017 (au 27/11/2017) (QUILLARDS DE SPORT)

Classement
- **16871** : Bernard Baray - Nationale 6
- **16871** : Frédéric Blondeau - Nationale 6
- **25130** : Jean-François Renoux – Nationale 6
- **25130** : Eric Louveau - Nationale 6

RESULTATS HABITABLES 2017

* **Championnat de France des clubs 2017 - Habitables** (au 27/11/2017)
  Classement club: **358** Division régionale (**2016** = 290)

* **Challenge Ile de France HN 2017** (10 classés)

  Classement club: **6 ème** (**2016** = 3 ème)

Classement skipper: (63 classés)
- **16** Marc Blondeau
- **22** Basile Soulebot
- **30** Bruce Commeau
- **41** Jean-Claude Gillet
- **43** Maxime Sainson
- **48** Arnaud Champagne de Labriolle
- **56** Jacques Bodart
- **59** Bruno Bénédictus

Classement équipiers: (97 classés)
- **23** Philippe Roy
- **30** Chantal Lavisse
- **42** Christian Paulet
- **52** Christophe Vacher
- **61** Jean-Claude Gillet
- **67** David Agniel
- **79** Gaétan Rauch
- **88** Frédéric Blondeau

CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL FEDERAL 2017 (au 27/11/2017)
(Quillards de sport - Habitables)

- **11097** : Philippe Roy - Nationale 5
- **11097** : Marc Blondeau - Nationale 5
- **11525** : Bruno Bénédictus - Nationale 5
- **12834** : Jean-François Renoux - Nationale 5
- **12854** : Gaétan Rauch - Nationale 5
- **13458** : Chantal Lavisse - Nationale 5
- **14323** : Jean-Claude Gillet - Nationale 5
- **14942** : Thierry Bétourné - Nationale 5
- **14942** : Basile Soulebot - Nationale 5
- **16871** : Bernard Baray - Nationale 6
- **16871** : Frédéric Blondeau - Nationale 6
- **22348** : Christian Paulet - Nationale 6
- **22348** : Maxime Sainson - Nationale 6
- **22299** : ValérieMartin - Nationale 6
- **23236** : Christian Paulet - Nationale 6
- **23236** : Stéphane Berquin - Nationale 6
- **23941** : Judy Shrewsbury - Nationale 6
- **26491** : Maxime Sainson - Nationale 6
- **23159** : Arnaud Champagne de Labriolle - Nationale 6

Approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (Chantal LAVISSE)

Nous avons eu des frais importants pour l'entretien des bâtiments et de l'infrastructure malgré l'implication importante de bénévoles du club.

Les comptes de l'année 2017 s'avèrent être " limites " : le solde est de **+ 138,19€.**
Le livret A a un solde de : **+ 38341,73€**

CERCLE DE VOILE DE LA BASSE MARNE – Compte de résultat 2016-2017 et budget prévisionnel 2018

CHARGES (Dépenses)					PRODUITS (Recettes)				
		2018	2017	2016			2018	2017	2016
60500	Achat matériel		750,00	450,00	74400	Subvention Département	200,00	400,00	700,00
60611	EAU	450,00	423,00	1294,43	75400	Recettes PG	900,00	880,00	800,00
60612	EDF	2200,00	2091,99	2424,69	75610	Cotisations Membres	6890,00	5087,00	6711,80
60613	FIOUL		550,80		75620	Cotisations Bateaux	9152,50	7008,00	6231,25
60630	Fournitures – entretien bâtiments	600,00	3291,69	873,70	75800	Cotisations Licences	2184,00	1828,20	2042,20
60631	Fournitures – entretien bateaux club	500,00	719,18	1876,93	77200	Produits d'exception		50,00	
60640	Secrétariat	450,00	420,67	547,94	77620	Vente matériel		1500,00	650,00
61300	VNF	980,00	978,39	978,52	77800	Ventes Parts SCI			1000,00
61520	Entretien Immobilier	500,00	1110,00						
61560	Maintenance matériel	350,00	264,36	261,00					
61600	Assurances	2100,00	2060,99	1637,97					
62300	Publicité	100,00	146,30	74,05					
62610	Internet (gestion site)	180,00	166,92	123,09					
62630	Affranchissement	300,00	284,14	486,44					
62650	Télécom	480,00	481,00	480,00					
62700	Frais gestion S.G.	70,00	73,71	171,48					
62810	Cotisations FFV/Ligue/AS Corsaire	450,00	416,00	391,20					
63512	Foncier (impôt)	2000,00	1841,00	1511,00					
65810	Licences – achat FFV	2184,00	1611,00	2042,20					
65820	Frais régates PG	900,00	896,16	803,59					
7E+05	Charges exceptionnelles	15000,00							
	Total des Charges	29794,00	18577,30	16428,23		Total des Recettes	19326,50	16753,20	18135,25
	Résultat de l'exercice					Résultat de l'exercice		1824,10	
	TOTAL		**18577,30**			**TOTAL**		**18577,30**	

Budget prévisionnel pour la vedette Siaga : dans le meilleur des cas, nous n'aurons rien à payer mais des frais doivent être budgétés en cas de problème car la vedette est sur le site du CVBM. VNF va statuer en 2018 sur qui est responsable de ce bateau.

- Entretien bâtiments : achat de la cabane, fournitures pour la dalle béton, le toit, lasure, électricité cadenas club.
- Entretien bateaux et remorques club : lettres grand-voile; drisses; cordages; roues jockey; tube inox pour tangons.
- Frais gestion banque : avons négocié, après un an d'offre à 50%, de conserver cette réduction. Il faut par contre réclamer régulièrement pour faire cette régularisation).
- Achat matériel : il s'agit de la demi-part de la vente Maraudeur revenant à Judy
- Eau : 423€ estimé sur la consommation 2017. Règlement sans facture officielle (Canoé Kayak reçoit la facture, le compteur étant à son nom). Relevé à notre compteur en novembre.

Adopté à l'unanimité

ELECTION DU COMITÉ DIRECTEUR 2018

Sortants : Marc BLONDEAU, Sylvie LE BOUR, Jean-Claude GILLET

Candidats : Marc BLONDEAU, Sylvie LE BOUR, Jean-Claude GILLET,

Mandats non-échu : Eric LOUVEAU, Bruno BENEDICTUS, Christian PAULET, Philippe ROY, Chantal LAVISSE, Laurent DUFORT, Jean-François RENOUX

Les 3 candidats sont réélus à l'unanimité

Composition du bureau

Président : Marc BLONDEAU
Vice-président : Philippe ROY
Président d'honneur : Jean ANTOINE
Trésorière/secrétaire : Chantal LAVISSE
Secrétaire adjointe : Sylvie LE BOUR

Comité directeur

Correspondant Ligue et FFV : Laurent DUFORT
Entretien bateaux : Christian PAULET
Jean-François RENOUX
Bruno BENEDICTUS
Jean-Claude GILLET
Eric LOUVEAU

La séance est levée à 17h15

Secrétaire de séance : Sylvie LE BOUR